



Communiqué de presse

**Communiqué relatif à la publication
sur le site electronlibre.fr d'un article intitulé
« Presstalis : les MLP refusent de payer l'addition »**

Paris, le 20 avril 2010 - MLP tient à exprimer ses vifs regrets quant à la publication sur internet d'une note technique confidentielle destinée aux pouvoirs publics. Ce document de travail rend compte d'une façon parcellaire de la position de MLP sur le dossier de la distribution française en général et sur le rapport Mettling en particulier ; rapport dans lequel nous relevons par ailleurs de nombreux points positifs. C'est le cas, notamment, des orientations relatives à l'évolution de la rémunération du niveau 2, de celles concernant la rémunération des diffuseurs spécialistes de la presse ou encore de la nécessaire recapitalisation des messageries de Presse.

Cette note, qui porte sur les problématiques concurrentielles débattues depuis plusieurs mois avec les auteurs du rapport et les acteurs du marché, qui font l'objet d'une proposition de médiation initiée par MLP dès décembre 2009, ne doit en aucun cas laisser croire que la coopérative est fermée à la poursuite du dialogue ni globalement opposée à l'ensemble des recommandations du rapport Mettling.

Le but poursuivi par MLP reste la préservation des intérêts généraux du secteur, de ses éditeurs et de la pluralité de la presse y compris pour ce qui concerne sa distribution.

Service de presse MLP :

Michel Salion / michel.salion@manifeste.fr / 01 55 34 99 80 / 06 22 96 53 41

Xavier Yvon / xavier.yvon@manifeste.fr / 01 55 34 99 82